

**Conseil Municipal du 25 janvier 2017**

**JEUNESSE**

**POINT B Création d’un fonds de dotation pour la réussite des jeunes : « Fonds de dotation Ivry Motiv’ »**

**Intervention de Romain Zavallone, au nom du groupe EELV d’Ivry-sur-Seine**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

"La jeunesse est la fleur de toute une nation, c'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits", écrivait déjà Fénelon à la fin du XVIIe siècle[[1]](#footnote-1).

C’est cette philosophie que notre Ville applique de manière volontariste, au travers notamment de la Direction de la Jeunesse et de la mise en place de dispositifs performants, avec :

- les Maisons de Quartier, les vacances, les projets culturels participant à l’épanouissement des jeunes ;

- le Conseil Local des Jeunes ;

- l’aide à l’autonomie, à l’accès aux droits, à la réussite, à toutes les réussites, en particulier par la mise en place du dispositif de Contrat de réussite solidaire (Coréus) destiné à soutenir les jeunes dans leurs projets, par une aide financière – un « coup de pouce » - et/ou une mise en réseau.

Ces dispositifs sont particulièrement importants pour l’accomplissement de notre jeunesse et ont été renforcés l’année dernière par la tenue de nouveaux événements :

* la semaine de l’engagement en mars 2016 « Ivry’ Motiv », rendant les dispositifs plus lisibles pour les usagers mais également au sein des services municipaux et partenaires extérieurs ;
* les initiatives « Voilà l’été » (juin 2016) et « SOS rentrée » (septembre-octobre 2016), favorisant la sensibilisation du public et la publicité des actions menées par l’ensemble de la Direction Jeunesse.

Or, ces outils ont un coût.

Vous le savez également, notre Ville est confrontée ces dernières années à une baisse continuelles des dotations de l’Etat.

Malgré tout, notre jeunesse ne saurait servir de variable d’ajustement. Ainsi, dans lettre de cadrage budgétaire 2017, la majorité municipale réaffirme sa volonté d’amplifier la lutte contre l’exclusion sociale, la pauvreté et favoriser les actions facilitant le lien social auprès des jeunes ivryen-ne-s.

Dès lors, afin de parer à la raréfaction des financements générée par le désengagement de l’Etat, le fonds de dotation *Ivry Motiv’* apour objet de recevoir et de gérer les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés àtitre gratuit et irrévocable.

La recherche de diversification de nos ressources financières en ces temps difficiles pour notre budget est une démarche pertinente que nous encourageons. Il nous faudra d’ailleurs amplifier cette dernière et la développer dans d’autres secteurs de l’action municipale.

De même, nous saluons la présence au sein de l’organe de pilotage de :

* deux représentants d’entreprises privées ou publiques ;
* d’un représentant du monde éducatif ;
* de deux personnalités qualifiées représentant le monde associatif local et la société civile.

Une telle composition doit être en capacité de garantir l’esprit du projet.

Mes cher-e-s collègues, la jeunesse est la première victime de la précarité, du chômage et de la discrimination au sein de la société française.

Dès lors, nous avons plus que jamais un devoir d’avenir envers cette dernière.

Par conséquent, les élu-e-s écologistes d’Ivry votent bien évidemment en faveur de la création du fonds de dotation *Ivry Motiv’*

Je vous remercie.

1. Les aventures de Télémaque (1699) [↑](#footnote-ref-1)